AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CREUSE

ENTREPRISE

SUIVI AGRIDIF

Objectifs et bénéfices attendus

- Faire le point sur l'exploitation et dégager des pistes d'évolution Afin de rétablir la situation financière de l'exploitation.

Notre prestation (sur préconisation de la cellule d'accompagnement)

- Réaliser un bilan complet mesurant les performances économiques de votre entreprise.
- Reconstituer la situation financière actuelle.
- Etablir un plan d'actions avec 2 ou 3 visites par an pendant 3 ans.
- Prestation individuelle alternant rencontres sur site et travail de bureau.
- Un plan d'actions avec un suivi personnalisé est assuré par votre conseiller référent appuyé de conseillers spécialisés en fonction des besoins.
- Votre conseiller référent vous remet un compte-rendu écrit des préconisations dans les 4 semaines qui suivent la validation du plan d'actions.

Modalités

2 à 3 heures par visite.
A raison de 2 à 3 visites par an pendant 3 ans.

Nos plus

Un conseil global objectif et indépendant réalisé par des conseillers spécialisés.

Nos tarifs

Prise en charge par le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture de la Creuse.

Vos conseillers référents :

Alain ROBY : responsable

Pascal FLEURAT – Laurent ROMAIN
Julien VAISSET – François MARTIN
Pascal DEVARS – Patrick LE GOUX
Guy CONCHON - Jean-Philippe GUILLEMET

Conseillers spécialisés

Pensez-y !

Nous vous accompagnons aussi pour :

- des formations,
- des appuis techniques individualisés,
- votre télédéclaration PAC …

Contact : **05.55.61.50.00**

Service Installation Transmission Juridique
alain.roby@creuse.chambagri.fr

Alain ROBY

Maison de l'Economie – 8, Avenue d'Auvergne – CS 60089 – 23011 GUERET Cedex

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

Notre Chambre d'Agriculture est certifiée pour ses activités de conseils et de formation